



INFORMATION DE LA PLACE ASSURANCE :

**FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES
ET
FOURNISSEURS DE SOLUTIONS**

-

29 SEPTEMBRE 2022

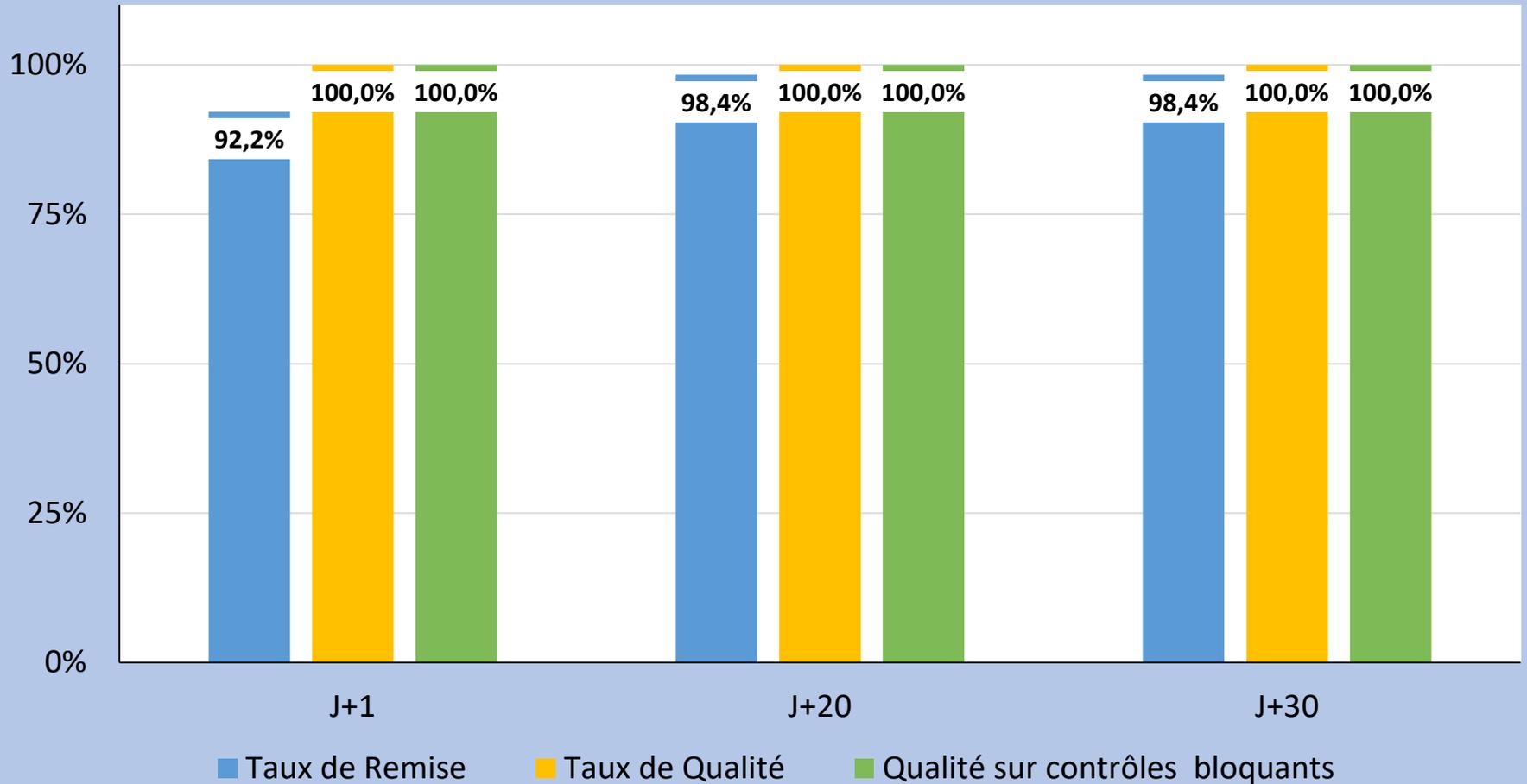


Ordre du jour:

1. Statistiques sur la qualité des données
2. Calendrier EIOPA et planning taxonomiques
3. Collecte taxonomie LCBFT
4. Évolution des CRT : Excel et bureautique
5. Onegate – Planning
6. Questions/réponses

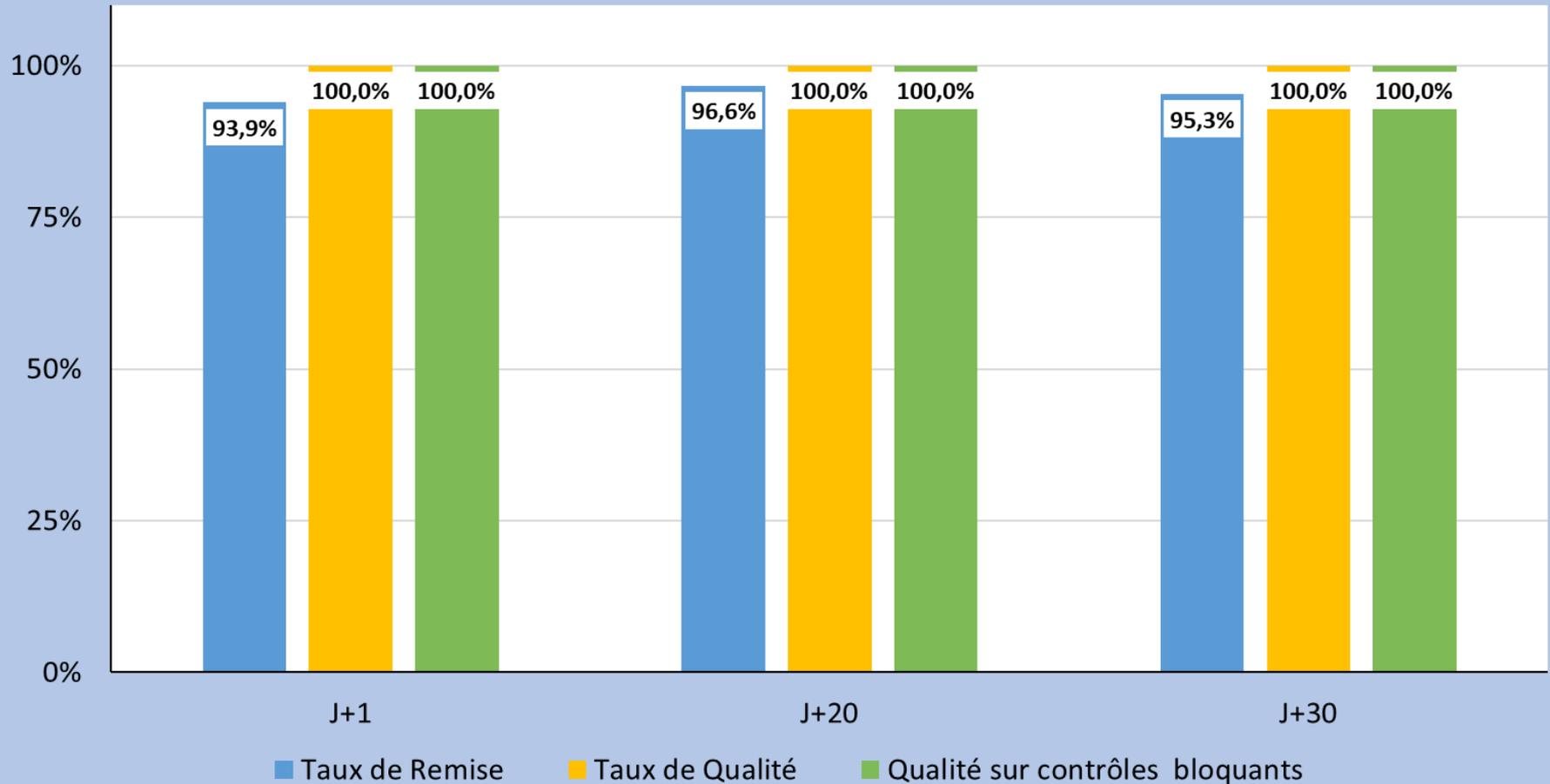
Qualité des remises QRS à 06/2022

307 remises attendues



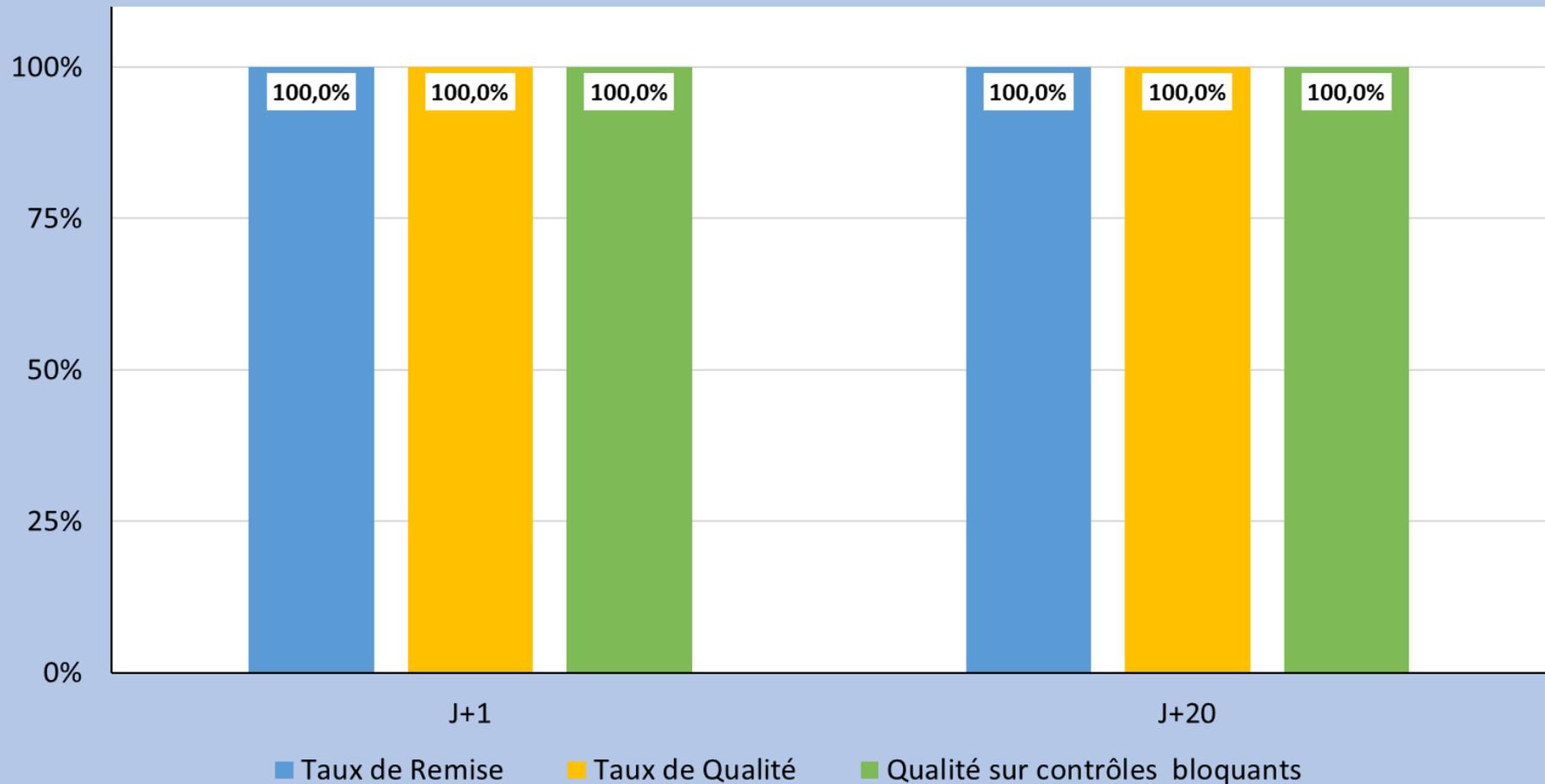
Qualité des remises QES à 06/2022

147 remises attendues



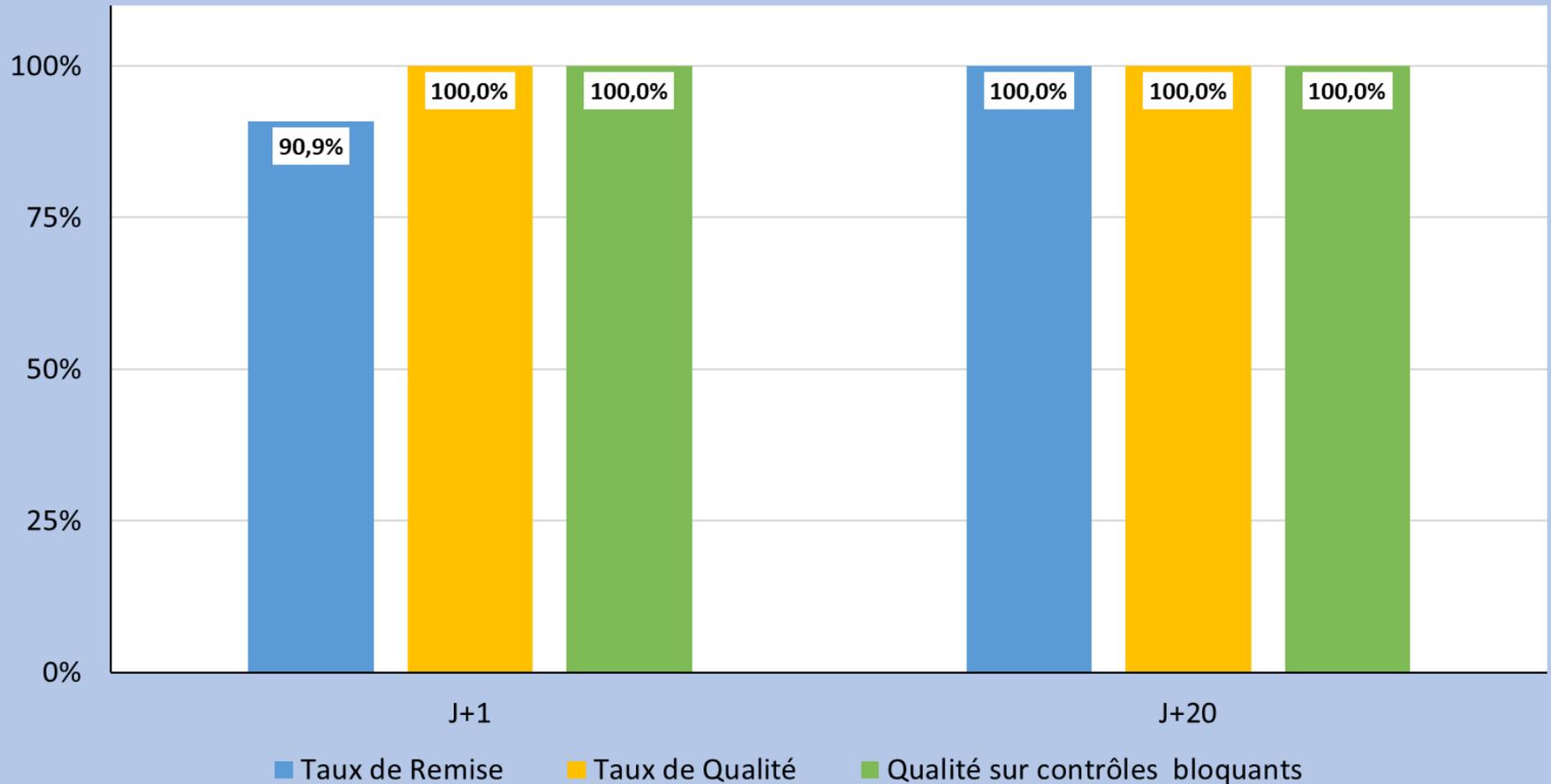
Qualité des remises QFS à 06/2022

4 remises attendues



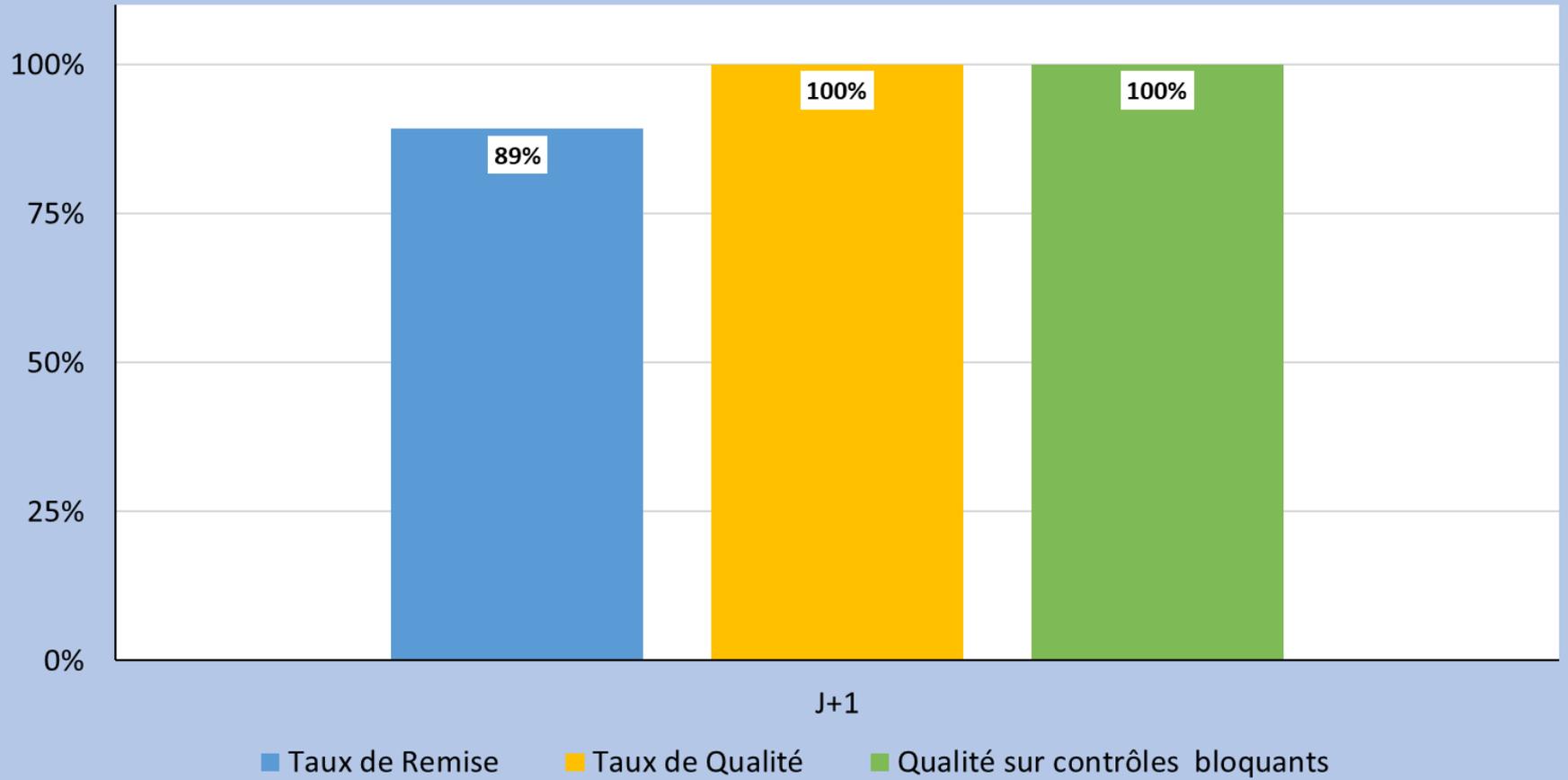
Qualité des remises QEI ORPS à 06/2022

11 remises attendues



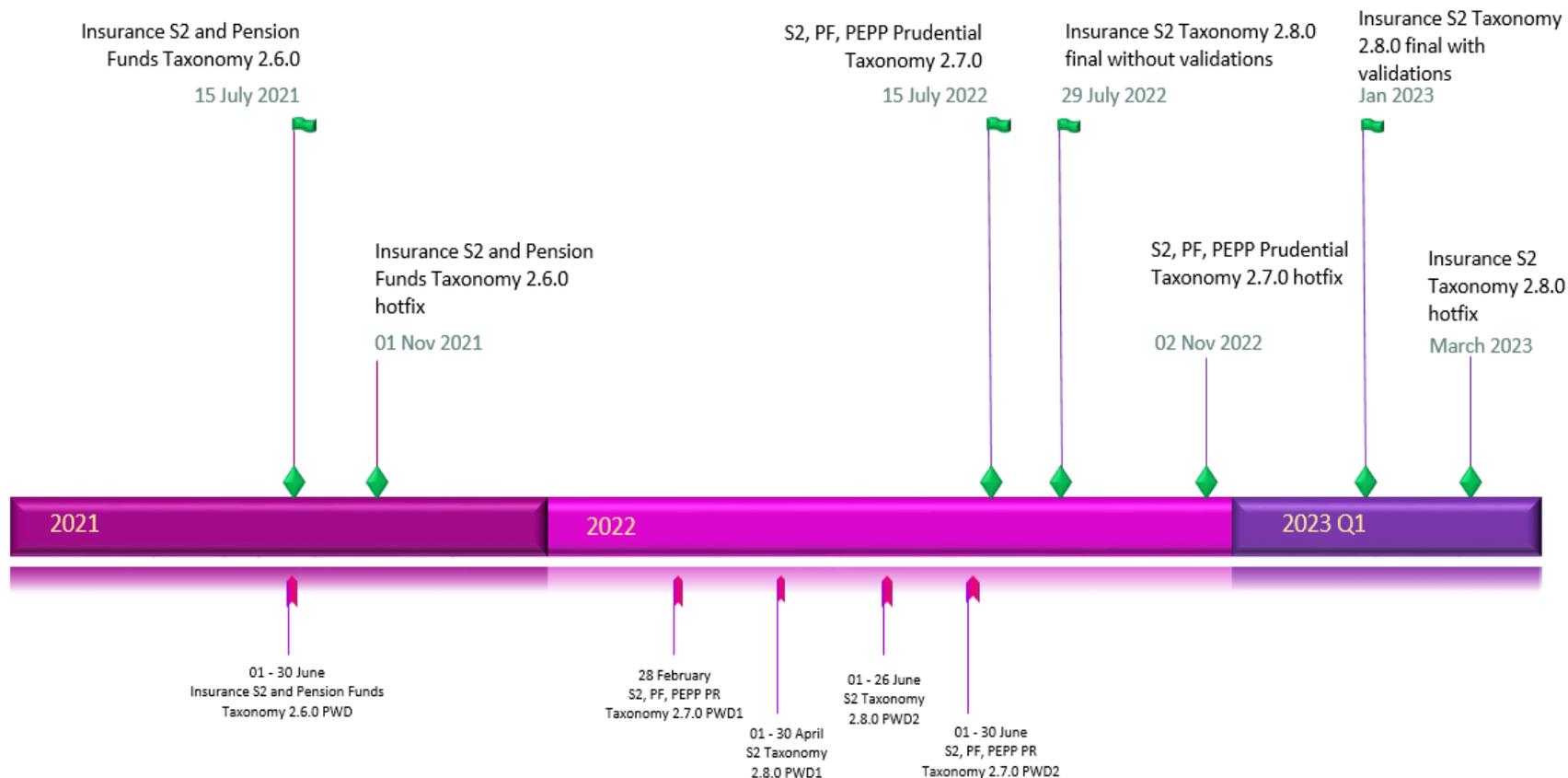
Qualité des remises QRG à 06/2022

37 remises attendues

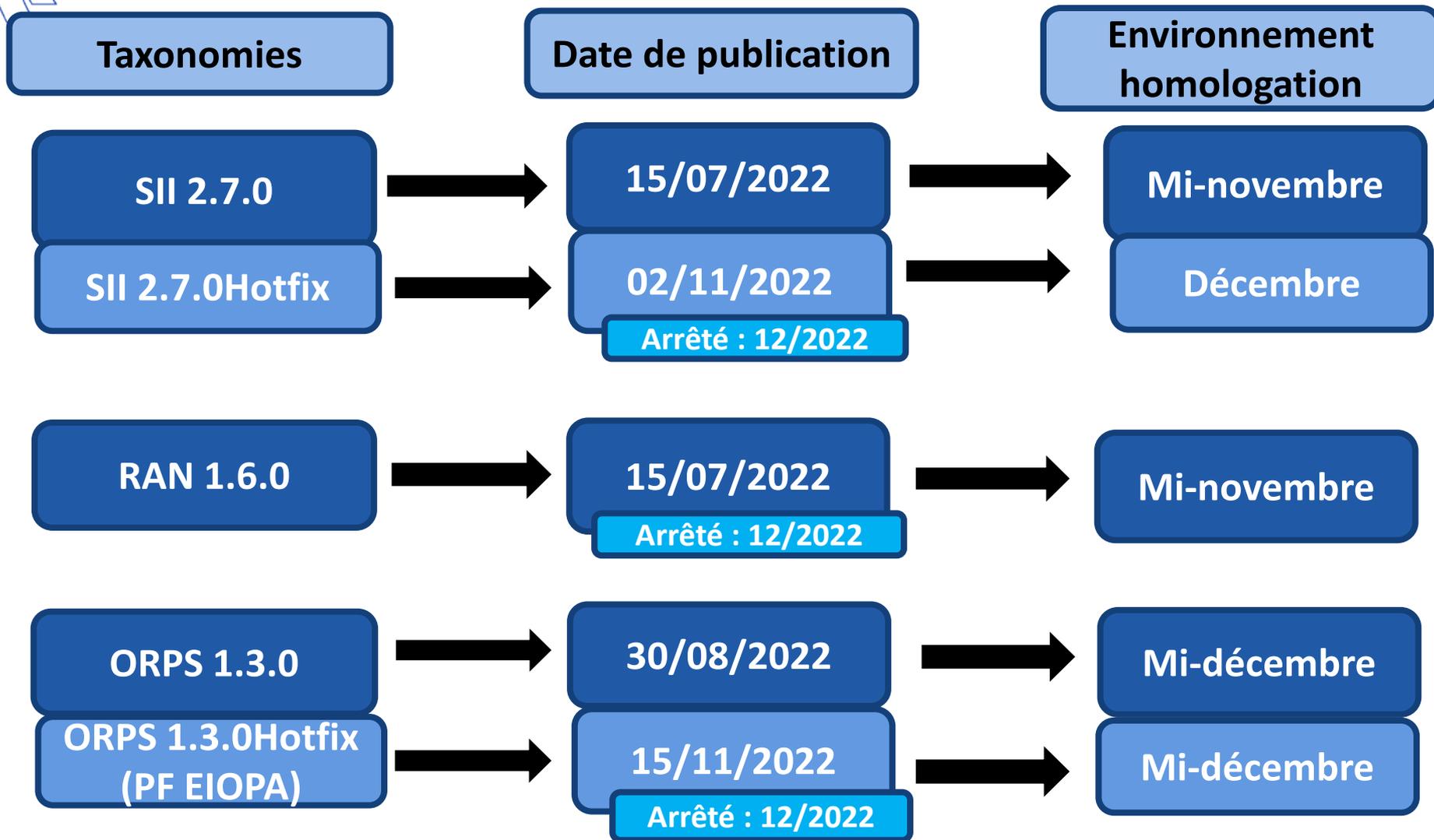


2. CALENDRIER EIOPA

EIOPA Taxonomy Timeline



2. PLANNING TAXONOMIES 2022 (PRÉVISIONNEL)





3. COLLECTE TAXONOMIE LCB-FT 1/2

- Actuellement les remises LCB-FT sont déposées **avec le SIREN** dans Onegate via :
 - La saisie en ligne Onegate (par formulaire) dans le domaine **BLA**
 - Une remise XBRL dans le domaine **BLA**
- À partir de **Décembre 2022**, les remises LCB-FT devront être déposées dans Onegate **avec le LEI** via :
 - Une **remise Excel** dans le domaine **DBA** ou
 - Une **remise XBRL** dans le domaine **BLA**
- La saisie en ligne Onegate (par formulaire) ne sera quant à elle, plus disponible.



3. COLLECTE TAXONOMIE LCB-FT 2/2

- Une maquette sous format Excel est en cours de réalisation et sera diffusée à la profession sur le site e-surfi assurance.
- Sur le portail Onegate, une demande d'extension de droits à la collecte SOLVA sera nécessaire pour être accrédité au domaine DBA.
- Les droits à signer actuellement portés sur le domaine « BLA » seront dupliqués sur le domaine « DBA ». Une nouvelle déclaration de droits à signer devra être effectuée en cas de modification ou de nouveaux signataires.

4 – ÉVOLUTION DES CRT : EXCEL 1/4

CRT Excel – Auparavant :

The screenshot shows an Excel spreadsheet with the following data:

	A	B	C
1			
2		Résumé	Valeur
3		Identifier	Identifiant de remise
4		Period	2021-06-30
5		Schema reference	http://eiopa.europa.eu/eu/xbrl/s2md/fws/solvency/solvency2/2020-07-15/mod/qrg.xsd
6		Denomination	Dénomination
7		File Name	2522388-1 SIREN xxxxxxxx SOLVENCY2QRG 20210630 20210805-102321 439333.xbrl
8			
9		Validation	Statut
10		XBRL 2.1	OK
11		XML Schema 1.1	OK
12		XBRL Dimensions 1.0	OK
13		Duplicate Facts	OK
14		XBRL Calculation	OK
15		Formula 1.0	OK
16		Custom validations	OK
17		Orphan facts	OK
18		Taxonomy Validation	OK
19			
20		Document	Statut
21		S010105 - Content of the submission	OK
22		S010204 - Basic information - General	OK
23		S020102 - Balance sheet	OK
24		S050102 - Premiums, claims and expenses by line of business	OK
25		S060204 - List of assets	OK
26		S230104 - Own funds	OK
27			

4 – ÉVOLUTION DES CRT : EXCEL 2/4

CRT Excel – Actuellement :

2926298-1_LEI_ _SOLVENCY2QRG_20220630_20220912-151200_527767_OK_20220912151443104.xlsx - Excel

Fichier Accueil Insertion Mise en page Formules Données Révision Affichage Dites-nous ce que vous voulez faire.

Couper Copier Reproduire la mise en forme Presse-papiers Police Alignement Nombre Style

M51

Résumé		Valeur					
Identifiant	Identifiant de remise						
Period	2022-06-30						
Schema reference	http://eiopa.europa.eu/eu/xbrl/s2md/fws/solvency/solvency2/2021-07-15/mod/qrg.xsd						
Denomination	Dénomination						
File Name	2926298-1 LEI xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx SOLVENCY2QRG 20220630 20220912-151200 527767.xbrl						

Validation	Statut
XBRL 2.1	OK
XML Schema 1.1	OK
XBRL Dimensions 1.0	OK
Duplicate Facts	OK
XBRL Calculation	OK
Formula 1.0	WARNING
Filing rules	OK
Orphan facts	OK

Document	Attendu	Optionnel	Remis	Indicateur	Rempli	Validé
S010105 - Content of the submission	Oui		Oui	Positif	Oui	OK
S010204 - Basic information - General	Oui	Oui	Oui	Positif	Oui	OK
S020102 - Balance sheet	Oui	Oui	Oui	Positif	Oui	OK
S050102 - Premiums, claims and expenses by line of business	Oui	Oui	Oui	Positif	Oui	OK
S060204 - List of assets	Oui	Oui	Oui	Positif	Oui	WARNING
S060304 - Collective investment undertakings - look-through approach	Oui	Oui	Non		Non	
S080104 - Open derivatives	Oui	Oui	Non		Non	
S080204 - Derivatives Transactions	Oui	Oui	Non		Non	
S230104 - Own funds	Oui	Oui	Oui	Positif	Oui	OK
T990101 - Technical table	Oui	Oui	Non		Non	

4 – ÉVOLUTION DES CRT : EXCEL 3/4

Dans le pavé « **Document** » de nouvelles colonnes informatives ont été ajoutées :

- **Attendu :**
 - Cellule valorisée à « Oui » : l'état est attendu (optionnel) ou requis (obligatoire) (selon la valeur dans la colonne « Optionnel »)
 - Cellule valorisée à « Non » : l'état est non attendu (remis à zèle selon la valeur dans la colonne « Remis »)
- **Optionnel :**
 - Cellule valorisée à « Oui » : l'état est optionnel
 - Cellule vide : l'état est requis ou non attendu (selon la valeur dans la colonne « Attendu »)
- **Remis :**
 - Cellule valorisée à « Oui » : l'état est remis dans l'instance
 - Cellule valorisée à « Non » : l'état n'est pas remis dans l'instance
- **Indicateur :**
 - Cellule valorisée à « Positif » : l'état est indiqué comme remis au sein de l'instance (indicateur de remise = True)
 - Cellule valorisée à « Négatif » : l'état est indiqué comme non remis au sein de l'instance (indicateur de remise = False)
 - Cellule vide : dans le cas où l'état n'est pas remis dans l'instance et/ou que l'indicateur de remise n'est pas indiqué
- **Rempli :**
 - Cellule valorisée à « Oui » : l'état est alimenté en données
 - Cellule valorisée à « Non » : l'état n'est pas alimenté en données
- **Validé :**
 - Cellule valorisée à « OK » : les contrôles Validation Rules sont valides
 - Cellule valorisée à « WARNING » : les contrôles Validation Rules sont en anomalie mineure
 - Cellule valorisée à « ERROR » : les contrôles Validation Rules sont en anomalie majeure



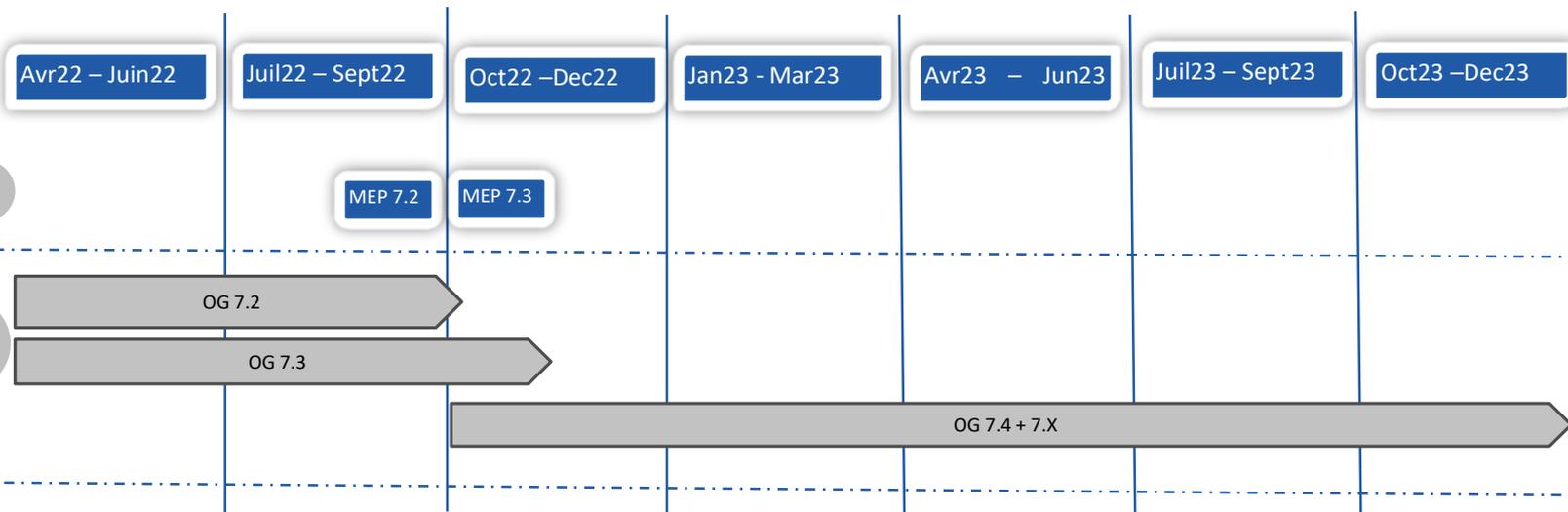
4 – ÉVOLUTION DES CRT : BUREAUTIQUE 4/4

À partir de **novembre**, vous recevrez **les comptes rendus de traitement des remises bureautiques**, sur le portail Onegate.

Les comptes rendus de traitement seront disponibles au format .XML, depuis le menu « **Suivi des remises** ».

Vous pourrez **exporter les Comptes Rendus de Traitement** au format .XML via : le nom du fichier, les différentes étapes de traitement de la remise ou dans le détail de la remise, de la même façon que les Comptes Rendus de Traitement des remises XBRL.

5- ONEGATE – REFONTE



Production	Homologation	Disponibilité Release Note	Description
08/10/2022	31/08/2022	31/08/2022	Version 7.2 : Modernisation et optimisation de la chaine de traitement & Amélioration du parcours utilisateurs
19/11/2022	11/2022	11/2022	Version 7.3 : Migration technique des écrans externes
T4 2022 À T4 2023	T4 2022 À T4 2023	Date non arrêtée	Version 7.x : Migrations itératives d'un périmètre de collectes (en cours de définition) vers la nouvelle ergonomie



Questions/réponses



RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES EN SÉANCE (1/3)

- Remise des ORPS ENS en Excel. Peut-on remettre en plusieurs fichiers ? Ou doit-on tout remettre en un seul ?

Pour les remises ORPS ENS, il est préférable de remettre un fichier pour les états RC (annexe 1 instruction 2018-I-11) et un fichier pour les états RP (annexe 2 instruction 2018-I-11).

- Le TB10 (LCB-FT) est-il obligatoire à remettre ?

Il n'y a aucune modifications de prévues pour la prochaine collecte blanchiment. Ce tableau reste optionnel.

- Quand sera disponible la nouvelle maquette LCB-FT ?

Elle sera publiée au mois de novembre 2022. Cette maquette devra être utilisée telle quelle, sans aucune modification.

RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES EN SÉANCE (2/3)

- Qu'en est-il de la révision des seuils absolus du MCR. Sont ils applicables pour le T3 2022 ?

Conformément à l'article 300 de la directive Solvabilité II (qui prévoit la révision quinquennale des montants en euros) et à la suite de la parution le 19 octobre 2021 de l'avis [2021/C 423/12](#), il convient d'amender les dispositions réglementaires du code des assurances relatives au seuil plancher absolu du minimum de capital requis.

L'article 2 du [décret n° 2022-1018 du 20 juillet 2022](#) vient modifier, à compter du 1^{er} octobre 2022, l'article [R352-29 CdA](#). Au T3 2022 (30 septembre 2022), les seuils en vigueur restent donc encore les anciens seuils, le nouveau [R352-29 CdA](#) n'entrant en vigueur qu'à compter du 1^{er} octobre 2022.

Par ailleurs, l'article [R352-29 CdA](#) renvoie à un arrêté, actuellement en cours de validation. Il consacrera le relèvement des seuils absolus du MCR.



RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES EN SÉANCE (3/3)

- Dans le slide 10, il n'est pas précisé si le passage au code LEI, par la collecte LCB-FT, concerne aussi des déclarations correctives portant sur des arrêtés antérieurs à décembre 2022 effectuées en 2023. Est-ce que ces déclarations correctives continueront à être identifiées avec le SIREN ?

Les déclarations correctives effectuées en 2022 et portant sur des arrêtés antérieurs au passage au LEI (décembre 2022 pour les remises LCB-FT) continueront à être identifiées avec le SIREN.